

Fairness Opinion : l'approche de Deminor

Les « Fairness Opinions » de Deminor vous permettent de vérifier le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

Deminor dispose d'une équipe multidisciplinaire expérimentée qui peut vous conseiller sur le caractère équitable d'une transaction ou d'une restructuration envisagée :

Transactions	Analyse
<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de capital• Fusion ou acquisition• Restructuration• Rachat d'actions propres• Cession de titres• Spin-off	<ul style="list-style-type: none">• Business Plan• Points de comparaison• Valorisation• Due diligence• Questions juridiques• Gouvernance d'entreprise



d e m i n o r
SHAREHOLDER & GOVERNANCE SERVICES

Notre approche

Une démarche flexible centrée sur vos besoins :

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4
Collecte et première analyse des documents relatifs à la transaction.	Discussion des documents avec les responsables (administrateurs indépendants, CEO, actionnaires majoritaires, etc.).	Analyse critique de la transaction d'un point de vue juridique et financier et remise de l'opinion de Deminor sur le caractère équitable de la transaction proposée.	Eventuellement, présentation de l'opinion de Deminor au conseil d'administration ou aux actionnaires.

Notre valeur ajoutée

- ✓ Une opinion indépendante à la fois juridique, financière et en matière de gouvernance d'entreprise.
- ✓ Une opinion qui se fonde sur le respect des intérêts des actionnaires minoritaires, ce qui permet de veiller à une adhésion des actionnaires au projet envisagé.

Vos garanties

Deminor met à votre disposition :

- ✓ Une **indépendance** totale et une approche objective.
- ✓ Une **confidentialité** stricte.
- ✓ Une **expertise et une expérience reconnues** depuis plus de 25 ans dans le domaine de la protection des actionnaires minoritaires.
- ✓ Une **flexibilité** nous permettant d'adapter nos interventions à chaque situation.
- ✓ Des conditions d'intervention **transparentes** convenues préalablement dans une lettre de mission.

Budget

Deminor propose :

- ✓ Un taux horaire déterminé ou un montant fixe pour l'ensemble de la mission.
- ✓ Une facturation mensuelle avec un descriptif détaillé des prestations.
- ✓ La possibilité d'obtenir un budget indicatif à chaque étape de la mission.

Nos références

Nos interventions sont généralement confidentielles. Nos références sont disponibles sur demande.

Pour de plus amples informations ou pour une offre sur mesure :



Pierre Nothomb
Managing Partner
pierre.nothomb@deminor.com
T +32 2 674 71 10



Guillaume Dasnoy
Corporate Finance Consultant
guillaume.dasnoy@deminor.com
T +32 2 674 71 10